

COMMUNIQUE

NAO TRM 2018 : JUSTE LES SALAIRES...

Le mardi 6 mars se tenait la dernière réunion de négociation des NAO TRM.

Concernant les revendications sur l'ancienneté ouvrier/employé, suppression des jours de carence, journées enfants malades, 13^{ème} mois conventionnel, la partie patronale, à l'unanimité, a rejeté l'ensemble des revendications n'ayant, comme d'habitude, « pas de mandat ». Préférant, comme le prévoient les ordonnances Macron, laisser ces négociations entreprise par entreprise.

Le manque d'attractivité dans nos métiers du transport (conducteur, exploitant, agent de quai...) n'y a rien fait.

La partie patronale, dans son ensemble, porte et portera une lourde responsabilité sur le sujet de l'attractivité de nos métiers du transport.

Concernant le permis professionnel, seule l'OTRE s'est exprimée de façon favorable, alors que le 4 octobre 2017 l'ensemble de la profession du TRM, TLF/FNTR compris, avait émis un avis positif.

Concernant les salaires, la FNTL FO/UNCP obtient le minimum qu'elle est venue chercher, soit +1.5% au 1^{er} avril 2018 sur l'ensemble des coefficients et catégories. Revalorisation au-dessus de celle du SMIC (+1.24 au 01/01/2018) et de l'inflation constatée au début des négociations (+1.2).

Ceci, sans un conflit ni jour de grève.

Il était hors de question pour la FNTL FO/UNCP de faire une année blanche, nous avons obtenu satisfaction, nous signerons donc l'accord salarial.

Cet effort salarial devra bien sûr se poursuivre.

Pour rappel, la FNTL FO/UNCP n'a jamais signé d'accord salarial conventionnel en dessous de l'inflation et donc participé à la smicardisation de nos professions alors que d'autres qui nous critiquent...

Paris le 7 mars 2018.

Le Secrétaire Général,

Patrice CLOS.

